

Le REEE

Épargner pour les études des enfants — et capter jusqu'à 10 800 \$ de subventions par enfant.

Le REEE, expliqué simplement.

Vous voulez donner les meilleures chances à vos enfants ici. Le régime enregistré d'épargne-études (REEE) est l'un des outils les plus avantageux au Canada pour ça — parce que le gouvernement ajoute de l'argent à ce que vous épargnez.



Un compte pour l'avenir de vos enfants.

Un compte spécial pour épargner en vue des études postsecondaires d'un enfant. L'argent y fructifie à l'abri de l'impôt. C'est une règle sur le compte lui-même : vous pouvez y cotiser jusqu'à 31 ans après l'avoir ouvert, et il doit fermer au plus tard 35 ans après son ouverture.

Les subventions, elles, s'arrêtent aux 17 ans de l'enfant.

La durée du compte (31-35 ans) et la période où le gouvernement ajoute de l'argent sont deux choses différentes. Les subventions ne sont versées que sur les cotisations faites avant le 31 décembre de l'année où l'enfant a 17 ans. Après ça, le compte reste valide — mais plus aucune subvention n'y entre. Plus vous commencez tôt, plus vous avez d'années pour la maximiser.

Vos enfants, petits-enfants, neveux, nièces.

L'enfant bénéficiaire doit être résident canadien et avoir un numéro d'assurance sociale (NAS).

Pas de limite annuelle.

Mais comme vous allez le voir, cotiser environ 2 500 \$ par année est le point idéal pour maximiser les subventions.

Jusqu'à 500 \$ par année.

Maximum à vie : 7 200 \$ par enfant. Le montant non utilisé une année peut être reporté à la suivante — mais seulement jusqu'aux 17 ans de l'enfant, rappelez-vous.

Jusqu'à 250 \$ par année.

Davantage selon le revenu familial. Maximum à vie : 3 600 \$ par enfant. Même date limite : les 17 ans de l'enfant.

Pour les familles à revenu modeste.

Une somme de 500 \$ est versée dès la première année d'admissibilité — un bon point de départ même avec un budget serré.

De l'argent que vous laisseriez sur la table sans REEE.

Et ça, c'est avant même de compter la croissance de vos placements.

Ajustez votre cotisation mensuelle.

Et regardez ce que ça pourrait donner avec les subventions incluses.

On regarde ce qui s'applique à votre famille ?

20 minutes suffisent pour voir vos chiffres réels — pas une illustration générale.

Ce qu'on me demande le plus souvent.